

Membre

Type de membre	Coût annuel
Ordinaire	EUR 60
Ordinaire ajouté (conjoint)	EUR 90
Etudiant	EUR 40
Emérite/Retraité	EUR 40
Entreprise	à partir de EUR 240
A vie	EUR 1200
Conjoint à vie	EUR 1500

Les membres à jour de leur cotisation reçoivent un exemplaire de la Revue annuelle et du Bulletin, ont accès aux contenus du site, et ont droit de vote et participent aux activités de l'ICTM. Les membres désireux de payer la cotisation de personnes ou organisations de pays à monnaie faible sont les bienvenues en ajoutant 30€ à leur propre cotisation pour chaque personne ou institution soutenue.

Abonnements institutionnels

Les organismes, y compris les services d'abonnements, qui souhaitent acquérir la Revue Annuelle pour les Musiques Traditionnelles sous forme papier et/ou électronique sont conviés à souscrire une adhésion institutionnelle à l'ICTM.

Les abonnements papier + électronique ou électronique seul permettent l'accès aux cinq dernières livraisons de la Revue annuelle. Cet accès sera automatiquement compris dans la collection JSTOR si l'institution en possède déjà l'autorisation.

Type d'adhésion	Coût annuel
Electronique seule	USD 100
Version papier	EUR 90
Papier+ Electronique	USD 150

Publications

Revue annuelle pour les musiques traditionnelles

La Revue annuelle pour les musiques traditionnelles est une publication scientifique de référence en langue anglaise qui présente des articles, critiques et comptes-rendus dans le domaine de la recherche sur les danses et musiques traditionnelles. Elle sort une fois l'an en novembre.

Les numéros parus depuis 1969 sont en vente au prix de 23 € plus frais de port.

Une consultation électronique de la revue peut se faire par JSTOR.

Bulletin de l'ICTM

Le Bulletin de l'ICTM fournit des informations sur le monde des musiques et danses traditionnelles, un calendrier des événements à venir, et des comptes-rendus des Groupes d'Etude et des représentants régionaux et nationaux. Les trois livraisons annuelles de Janvier, Avril et Octobre sont libres d'accès sur le site internet de l'ICTM.

Depuis avril 2011 chaque numéro peut être acquis en version papier au prix de 7,70€ plus frais de port.

La totalité des Bulletins est libre d'accès en version électronique disponible sur le site internet de l'ICTM.

Contact

ICTM Secretariat
Department of Folk Music Research and
Ethnomusicology
University of Music and Performing Arts Vienna
Anton-von-Webern Platz 1
1030 Vienna, Austria
+1 410 501 5559
secretariat@ictmusic.org
www.ictmusic.org
www.facebook.com/ictmusic



CONSEIL
INTERNATIONAL
des
MUSIQUES
TRADITIONNELLES

Société savante reconnue par
l'UNESCO

CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSIQUES TRADITIONNELLES

General Information

Fondée par des chercheurs et des musiciens le 22 septembre 1947, le Conseil International pour les Musiques traditionnelles (ICTM) est une société savante ayant pour but d'encourager l'étude, la pratique, la documentation, la préservation et la diffusion des musiques et danses traditionnelles de tous les pays. Pour ce faire le Conseil organise des Colloques mondiaux, des Symposia et des Colloques thématiques. Il publie une Revue annuelle.

En tant qu'organisation non gouvernementale entretenant des relations formelles de consultation avec l'UNESCO par le biais de sa représentativité internationale et de l'activité de ses Groupes d'étude, l'ICTM agit comme lien entre les peuples des différentes cultures et contribue ainsi à la paix de l'humanité.

Gouvernance

Présidente: Salwa El-Shawan Castelo-Branco (Portugal)

Vice Présidents: Svanibor Pettan (Slovénie), Razia Sultanova (Royaume-Uni)

Secrétaire Générale:

Adjoint Exécutif: Carlos Yoder (Slovénie)

Membres du Directoire: Bussakorn Binson (Thaïlande), Naila Ceribašić (Croatie), Catherine Foley (Irlande), Miguel A. García (Argentine), Don Niles (Papua Nouvelle Guinée), Marie Agatha Ozah (Nigéria), Jonathan P.J. Stock (Royaume-Uni/Irlande), Tan Sooi Beng (Malaisie), Terada Yoshitaka (Japon), J. Lawrence Witzleben (Etats Unis d'Amérique), Xiao Mei (Chine)

Colloques mondiaux

Les colloques mondiaux de l'ICTM se tiennent depuis 1948 avec une fréquence biennale pour le moment. Ils offrent aux membres, et à un public plus large, l'opportunité d'échanges sur un large éventail de problématiques. Le dernier colloque mondial de l'ICTM se déroula en juillet 2017 à Limerick, Irlande. Les lieux précédents furent, entre autres, Astana (Kazakhstan), Shanghai (Chine), St John's (Canada), Durban (Afrique du Sud), Vienne (Autriche), Sheffield (Royaume Uni), Fuzhou et Quanzhou (Chine), Rio de Janeiro (Brésil), Hiroshima (Japon), et Nitra (Slovaquie) .

Symposia des Groupes d'Etude

Les groupes d'étude de l'ICTM sont constitués de membres de l'ICTM partageant une même aire géographique ou thématique de recherche. 21 groupes d'étude sont actuellement actifs: Archéologie musicale, Arts du spectacle d'Asie du Sud-Est, Ethnochoréologie, Ethnomusicologie appliquée, Ethnomusicologie audiovisuelle, Etudes des musiques méditerranéennes, Iconographie et arts du spectacle, Instruments de musique, Maqām, Musique et genre, Musique et minorités, Musiques africaines, Musiques d'Asie de l'Est, Musiques du monde arabe, Musiques du monde slave, Musiques du monde turcophone, Musiques et arts apparentés de l'Asie du Sud élargie, Musiques et danses d'Océanie, Musiques et danses de l'Europe du Sud-Est, Musiques polyphoniques, Sources historiques des musiques traditionnelles.

Colloques

Les colloques de l'ICTM sont organisés depuis 1981, sur invitation. Ces événements se concentrent sur des thèmes choisis, débattus en profondeur par de petits groupes de chercheurs et de représentants de champs annexes.

Réseau mondial de l'ICTM

Les membres du réseau mondial de l'ICTM assurent la liaison entre le Conseil et les personnes et organismes impliqués dans la recherche sur les musiques et danses traditionnelles dans les pays ou régions qu'ils représentent.

En Août 2017, le Conseil est officiellement représenté dans 128 régions et pays: Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Bhoutan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats Arabes Unis, Equateur, Espagne, Estonie, Etats Fédérés de Micronésie, Etats Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grèce, Guam, Guatemala, Haïti, Hongrie, Îles Mariannes du Nord, Iles Salomon, Inde, Indonésie, Iran, Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Laos, Lettonie, Liban, Lituanie, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Malawi, Malte, Maroc, Mexique, Moldavie, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palau, Papua Nouvelle Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, Portugal, République de Corée, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Samoa américaines, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tadjikistan, Taïwan, Tanzanie, Thaïlande, Tonga, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.